



AFRIQUE/MALI - Divergences politiques à la base de la démission forcée du Premier Ministre

Bamako (Agence Fides) – Une controverse entre le Président Dioncounda Traoré et les membres de l'ancienne junte militaire d'une part et le Premier Ministre de l'autre ont porté à la démission « forcée » de ce dernier. C'est l'interprétation qui prévaut à Bamako selon ce qu'indique à l'Agence Fides le Père Edmond Dembele, Secrétaire de la Conférence épiscopale du Mali, à propos de la démission présentée aujourd'hui par le Premier Ministre, Cheick Modibo Diarra. Ce dernier a annoncé sa démission et celle de son gouvernement en direct à la télévision quelques heures après avoir été arrêté par les militaires qui, en mars dernier, avaient conduit le Coup d'Etat.

« Le Premier Ministre et les membres de l'ancienne Junte militaire ne s'accordaient plus comme avant. Et les relations entre le Premier Ministre et le Président n'étaient pas bonnes non plus. L'événement le plus important qui a probablement conduit à la décision des militaires d'imposer à Diarra de démissionner a été l'organisation des consultations nationales qui devaient débiter aujourd'hui » déclare le Père Dembele. « C'est Diarra qui les a organisées et qui a décidé les contenus et les modalités de leur déroulement, d'une manière qui a été considérée comme unilatérale par différentes forces politiques. Le plus grand parti politique du pays s'est déclaré contraire aux consultations nationales parce qu'il estimait que cette initiative constituait une tentative d'affaiblir le Président ».

La tension politique était montée hier lorsque les membres de la société civile avaient demandé le renvoi des consultations nationales. Le Premier Ministre a donc été contraint de démissionner par un éventail de forces plus amples que les seuls membres de l'ancienne Junte militaire responsable du Coup d'Etat de mars dernier. Le Père Dembele ne pense pas que parmi les motivations de la démission forcée de Diarra se trouvent des divergences sur l'envoi d'une force militaire de la CEDEAO afin de combattre les groupes islamistes contrôlant le nord du pays. « L'armée ne refuse pas une intervention internationale. Des accords ont été signés avec la CEDEAO. Cette dernière a accepté les conditions posées par l'armée malienne afin de donner son accord au déploiement de troupes d'Afrique occidentale dans le pays, comme par exemple le fait que le commandement de la force de la CEDEAO ait son siège dans la périphérie de Bamako », conclut le Père Dembele. (L.M.) (Agence Fides 11/12/2012)